

Informations

PERMIS REMORQUE BE-B96

L'entrée en formation sera conditionnée par une évaluation de départ d'environ une heure, réalisée à l'aide d'une fiche d'évaluation ou parfois en pratique. Elle est destinée à établir un pronostic sur la durée totale de la formation à envisager par l'élève pour le mener au terme de sa préparation à la formation 7 heures B96 ou à l'examen du permis de conduire de la catégorie BE.

Différentes filières pourront être proposées afin de répondre, au mieux, aux besoins d'accompagnement du candidat, en fonction de l'objectif d'ensemble de véhicules à conduire.

Quelles filières Formations ? Quels programmes de formation suivre ?

Pour savoir quelle est la catégorie nécessaire :

1. Récupérer le certificat d'immatriculation de la voiture et celui de la remorque.
2. Identifier les 2 codes européens F.2(PTAC) et les additionner.
3. Comparer la somme obtenue aux chiffres inscrits dans la ligne SOMME du tableau ci-dessous

LA BONNE CATÉGORIE DE PERMIS POUR LA BONNE REMORQUE			
PTAC/F.2-V VOITURE	3 500 kg ou –		
PTAC/F.2-R REMORQUE	750 kg ou –	+ de 750 kg jusqu'à 3 500 kg	
SOMME PTAC/F.2-V + PTAC/F.2-R	3500 kg ou -	3500 kg jusqu'à 4250 kg	4250 kg jusqu'à 7000 kg
PERMIS VALABLE	B	B(96)	BE

La formation 7 heures B96 ne nécessite pas la validation un permis B en cours de validité, mais pas d'examen théorique ou de présentation devant un inspecteur des permis de conduire.

Avant de pouvoir passer à la conduite, si la dernière catégorie du permis de conduire date de plus de cinq ans, le candidat doit passer avec succès l'examen du code : ETG

LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail ...) et la pression des pairs, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.

- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premiers secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route. Les 4 compétences et les compétences associées ci-dessous sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation. Elles sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le maniement du véhicule dans un milieu Hors circulation 	Connaître et comprendre la réglementation : poids et masses, plaques, freinage des remorques, rétroviseurs additionnels, équipements obligatoires de la remorque <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre la signalisation et des règles de circulation : signalisation spécifique, utilisation des voies, chargement • Connaître et comprendre les vérifications à effectuer avant le départ : état des véhicules, état et bon fonctionnement des feux, état et pression des pneumatiques • Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage • Réalisation d'exercices de maniabilité
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le maniement du véhicule dans un milieu En circulation 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale • Angles morts • Changements de direction • Prise en compte des autres usagers • Information et communication avec les autres usagers • Anticipation, distances de freinage et d'arrêt • Trajectoires (virages, voies étroites) • Maîtrise de l'ensemble et partage de la route
B96 : 3 élèves maximum en circulation, 50 minutes au moins de conduites individuelle. B(E) : Formation étalée sur 3 jours.	

LES EPREUVES DU PERMIS

Épreuve théorique générale : le code*	<ul style="list-style-type: none"> • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans ou 5 épreuves
Épreuve pratique	<ul style="list-style-type: none"> •

Les permis de conduire de la catégorie BE ont une durée de validité de 15 ans. *

Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.